

Acte de mariage de BLANCARD Joseph et BANCE Henriette
Alexandrine [12]x[13]

Le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-quatre, dix heures quinze minutes, devant nous ont comparu publiquement en la maison commune Joseph BLANCARD, livreur, né à Grèzes (Haute-Loire), le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, vingt-neuf ans, décoré de la croix de guerre, domicilié à Paris, 43 rue de la Villette (19^e arrondissement), fils majeur de Baptiste BLANCARD, décédé, et de Mélanie BOUARD, sa veuve, cultivatrice, domiciliée à Grèzes (Haute-Loire) d'une part.

Et Henriette Alexandrine BANCE, sans profession, née à Gainneville le quatorze mai mil neuf cent, vingt-quatre ans, domiciliée à Gainneville, section du « Grenesey », fille majeure de Eugène Georges BANCE, cultivateur, domicilié à Gainneville, section du « Grenesey » présent et consentant, et de Marie Joséphine Clémence BONHOMME, son épouse, décédée, d'autre part, aucune opposition n'existant.

Les futurs époux déclarent qu'un contrat de mariage a été reçu le quinze novembre mil neuf cent vingt-quatre par Maître DUPARC, notaire à Saint Romain de Colbosc (Seine Inférieure). Joseph BLANCARD et Henriette Alexandrine BANCE ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de Auguste BLANCARD, cultivateur à La Clauze (Haute-Loire) et de Eugène BANCE, garçon boucher à Gainneville, témoins majeurs qui, lecture faite, ont signé avec les époux, le père de l'épouse et nous, Alfred Alexandre LAMBERT, maire de Gainneville.